

SNUipp Val d'Oise

Infos

Bulletin n° 141 août 2010



SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire
des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX

1210SO7630 ISSN 1252-9915 Dir de pub. J-P MAURICE

Prix de vente au numéro : 0,5 euro Imprimé par nos soins
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise. Conformément à la loi du
6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au
SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

PIC VAL DOISE



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Dispensé de timbrage

Déposé le vendredi 27 août 2010

Mobilisé(e)s dès la rentrée !

La période estivale a été marquée par un climat particulièrement anxiogène généré par une situation économique et sociale très dégradée et par une stigmatisation de catégories entières de population par le gouvernement. Dans un contexte, où le gouvernement est fragilisé, le Président de la République a fait le choix de désigner des boucs émissaires espérant peut-être ainsi détourner l'attention des médias et des Français en tentant de faire oublier les « affaires » et les résultats catastrophiques de sa politique.

C'est dans ce contexte que l'examen de la « réforme » des retraites va débiter à l'Assemblée Nationale à partir du 7 septembre. Les mesures qui seront examinées sont porteuses de reculs sociaux et font porter l'essentiel des « efforts » sur les salariés, les femmes et les jeunes et ne règlent en rien la question de la pérennité et du financement équitables du système de solidarité sociale.

Les fonctionnaires sont particulièrement touchés : augmentation drastique du taux de cotisation, relèvement de l'âge de départ et allongement de la durée de services pour les

fonctionnaires de la catégorie active, remise en cause brutale de la mesure de départs anticipés pour motifs familiaux, liée aux 15 ans de service et aux trois enfants, restriction d'accès au minimum garanti. Ce sont autant de reculs insupportables qui, sous prétexte d'équité avec le privé, marquent un abandon généralisé de la protection sociale !

Pour le SNUipp-FSU ce projet reste injuste et inacceptable et l'exigence de son retrait est plus que jamais d'actualité.

Dans le même temps, un plan de rigueur et d'austérité sans précédent est mis en œuvre : remise en cause des services publics avec 100 000 postes supprimés en 3 ans et encore 34 000 suppressions prévues au budget 2011, dégradation du pouvoir d'achat de leurs agents ! Autant de régressions qui vont toucher aussi bien la justice, l'éducation, la culture, la santé... !

Le SNUipp-FSU appelle à faire du 7 septembre une grande journée de grève et de manifestations pour refuser cette réforme des retraites et pour des solutions justes afin de pérenniser les retraites par répartition et améliorer le code des pensions.

Kamel Ould Bouali
Secrétaire départemental

Mardi 7 septembre 2010

Rien n'est joué En grève et dans la rue !

Manifestation 14h République Paris
Liste des A.G. sur <http://95.snuipp.fr>

Samedi 4 septembre

Face à la xénophobie et à la politique du pilori : liberté, égalité, fraternité

MANIFESTATION
14 h Place de la République
(voir page 2)

Vendredi 3 septembre Carte scolaire

Réajustement de rentrée
Alertez la section du SNUipp pour signaler les évolutions...

Sommaire

Edito	p 1
actus	p 2
7 septembre	p 3
Adhésion	p 4

SNUipp FSU
Val d'Oise

Tél : 01 30 32 21 88

Fax : 01 30 32 39 12

courriel : snu95@snuipp.fr

site : <http://95.snuipp.fr>



Face à la xénophobie et à la politique du pilori : liberté, égalité, fraternité

Manifestation samedi 4 septembre à 14h Place de la République

Les plus hautes autorités de l'Etat ont fait le choix de jeter à la vindicte publique des catégories entières de population : gens du voyage accusés comme les étrangers d'être des auteurs de troubles, Français d'origine étrangère sur lesquels pèserait la menace d'être déçus de leur nationalité, parents d'enfants délinquants, etc. Voici que le président de la République accrédite aussi les vieux mensonges d'une immigration coûteuse et assimilée à la délinquance, et offre ainsi à la stigmatisation des millions de personnes en raison de leur origine ou de leur situation sociale.

Ce qui est à l'œuvre dans cette démarche ne s'inscrit pas dans le débat légitime, dans une démocratie, sur la manière d'assurer la sûreté républicaine. Le nécessaire respect de l'ordre public n'a pas à être utilisé pour créer des distinctions entre les habitants de ce pays et désigner des boucs émissaires. Ni pour instituer des peines de prison automatiques, contraires aux principes fondamentaux du droit pénal, à l'indépendance de la justice et à l'individualisation des peines.

La Constitution de la France, République laïque, démocratique et sociale, assure "l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion". Nul, pas plus les élus de la nation que quiconque, n'a le droit de fouler au pied la Constitution et les principes les plus fondamentaux de la République.

Notre conscience nous interdit de nous taire et de laisser faire ce qui conduit à mettre en péril la paix civile.

Nous appelons à une manifestation

**le samedi 4 septembre 2010,
place de la République à Paris, à 14h00,
et partout en France, afin de fêter le 140e anniversaire d'une République que nous voulons plus que jamais, libre, égale et fraternelle.**

Appel à retrouver et à signer sur <http://95.snuipp.fr>

Budget 2011 : - 16 000 postes

Après 40.000 suppressions de postes entre 2008 et 2010, le ministre affirme « qu'on peut faire sans problème 16.000 suppressions de postes en 2011 ».

Ces suppressions s'ajoutent aux 16 000 réalisées à cette rentrée. Cette annonce ne constitue malheureusement pas une surprise, reste encore à connaître la répartition des suppressions entre le premier et le second degré ! Alors que les effectifs sont toujours en augmentation dans les écoles, nul doute que ces suppressions se traduiront par une nouvelle dégradation des conditions d'apprentissage pour nos élèves.

En avril dernier, la divulgation de 13 fiches demandant aux recteurs de traquer les emplois d'enseignants, confirmait les craintes, notamment pour l'école primaire. Cherchant à « améliorer la disponibilité de la ressource enseignante », le ministère fait des préconisations détaillées : envoi des enseignants des Rased (réseaux d'aide spécialisée) dans les classes, optimisation de l'enseignement des langues dans le premier degré en limitant au maximum le recours à des intervenants, baisse de la scolarisation des moins de trois ans, augmentation des effectifs par classe, réduction des remplacements dans le premier degré...

De nouveau, au début de l'été, le ministère a également mis en danger le fonctionnement de mouvements pédagogiques et de certaines associations en réduisant les moyens accordés.

C'est un nouvel appauvrissement des ambitions éducatives de notre pays, mettant en jeu la réussite des élèves, notamment celle des plus fragiles qui risquent d'être les premières victimes de ces choix budgétaires.

La lutte contre les inégalités scolaires nécessite de faire de l'Education une priorité.

Concours 2011 : et hop...

Seulement 3 000 places ouvertes au concours externe 2011 du premier degré.

Le ministère profite de la réforme de la formation des enseignants pour réaliser une année blanche en matière de recrutement. Alors que de 10 000 à 12 000 enseignants des écoles partiront en retraite en septembre 2011 c'est près de trois professeurs des écoles sur quatre en activité qui ne seront pas remplacés !

Cette situation est d'autant plus inadmissible que le nombre d'élèves progresse dans le premier degré et que le récent rapport de la Cour des comptes préconise un plus grand investissement en direction du primaire qui est sous-doté de 15 % par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE. Au contraire cette décision de réduire le nombre de postes au concours vise à préparer la suppression de milliers de postes d'enseignants des écoles comme l'ont dévoilé les fiches ministérielles de préparation de la rentrée 2011.

Au final, les possibilités d'accéder aux métiers de l'enseignement se restreignent pour de nombreux étudiants alors que dans le même temps, il leur est demandé d'entamer une année supplémentaire d'étude non rémunérée en cycle master pour être recruté.

Cette logique va à l'encontre de la réussite de tous les élèves qui exige au contraire des recrutements qui permettent une baisse des effectifs par classe, un développement de la maternelle et de la formation continue des enseignants. Il s'agit également de construire une véritable formation professionnelle et de mettre en place une entrée progressive dans le métier.

C'est pour faire réussir vraiment tous les élèves que le SNUipp appelle les enseignants des écoles à **participer massivement à la journée de grève du 7 septembre !**

Evolution des postes au concours :

- concours 2008 : 10 000	- concours 2010 : 7 165
- concours 2009 : 7 000	- concours 2011 : 3 154

**Mardi 7 septembre 2010 :
Tous en grève et dans la rue**

7 septembre : toutes et tous mobilisé(e)s pour nos retraites

Parce qu'elle accable le travail et fait la part belle au capital, la réforme des retraites que veut mettre en oeuvre le gouvernement est injuste. Elle est, de plus, beaucoup plus brutale que ce qui se fait dans la plupart des autres pays. Imposant un calendrier précipité pour écarter toute réelle discussion sur le projet de loi tout en espérant éviter toute mobilisation d'ampleur, celui-ci a fermé la porte à tout débat sur la question essentielle du financement des retraites.

Le report de l'âge légal de départ à 62 ans et à 67 ans de l'âge de départ sans décote, aggravera les injustices en matière de retraites. Tous les salariés vont devoir travailler plus longtemps pour des retraites plus basses, cette diminution pouvant atteindre 14 % en cas de départ à 62 ans. Les fonctionnaires vont se voir imposer des régressions supplémentaires notamment par l'augmentation du taux de retenue pour pension. Cette mesure se traduira par une baisse du salaire net de l'ordre d'un jour de salaire par mois.

La restriction de l'accès au minimum garanti frappera les moins rémunérés plus particulièrement les femmes. La suppression du droit des mères de trois enfants à la liquidation de leur pension dès lors qu'elles totalisent quinze années de service va contraindre des milliers de femmes à cesser de manière précoce leur activité professionnelle. Pour autant rien n'est joué ! Le gouvernement pensait qu'en dévoilant son projet à quelques jours des congés d'été, l'affaire serait entendue. La forte mobilisation du 24 juin montre qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Les premiers bougés sur le report de la date butoir pour les mères de trois enfants comme sur les services actifs des anciens instituteurs montrent que le gouvernement est contraint de prendre la mesure de la mobilisation.

Le SNUipp-FSU, avec la FSU, appelle les personnels à développer la mobilisation pour le retrait du projet de loi en participant massivement, dès l'ouverture du débat parlementaire, à la journée interprofessionnelle de grève le 7 septembre qui doit s'inscrire dans un mouvement de mobilisation générale.

La part des richesses consacrée au financement des retraites par répartition doit être augmentée.

Cela suppose de remettre les questions d'emploi et de salaire au coeur du débat et de redonner aux actifs et aux retraités une part plus importante des richesses produites. Le SNUipp et la FSU sont porteurs de propositions en ce sens.

Au total, ce sont les salariés qui vont subir l'essentiel de l'effort dans des conditions qui vont accroître les inégalités : les femmes et les jeunes vont être particulièrement pénalisés comme tous ceux qui ont connu des périodes de précarité.

Départ en retraite des mères de trois enfants, services actifs pour les anciens instituteurs : premiers bougés...

Suite aux mobilisations et aux interventions du SNUipp, la date butoir du 13 juillet préalablement fixée pour que les mères de trois enfants puissent bénéficier des anciennes règles de calcul est reportée au 31 décembre 2010, pour un départ à la retraite au plus tard le 1er juillet 2011.

De même, la durée de 15 ans d'activité nécessaire aux anciens instituteurs devenus PE pour prétendre à un départ en retraite à 55 ans ne sera pas allongée.

Toutefois, ces modifications ne remettent pas en cause les mesures régressives de la réforme, contre laquelle les mobilisations doivent se poursuivre.

Le 7 septembre, imposons nos revendications ! Retraites : rien n'est joué !

Communiqué CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

Après les fortes mobilisations du premier semestre, et notamment le 24 juin dernier, les multiples initiatives qui ont ponctué l'été, montrent la détermination des salariés à faire entendre leurs revendications et leurs propositions concernant le projet de réforme des retraites dont le contenu est injuste et inacceptable.

La période estivale a été marquée par la persistance de la crise économique et sociale - la situation du chômage s'aggravant encore notamment pour les jeunes - et par l'annonce de mesures de rigueur supportées essentiellement par l'ensemble des salariés. Le gouvernement poursuit une politique inadaptée en terme d'emplois et de pouvoir d'achat qui accroît les inégalités.

Au moment où le projet de réforme des retraites va être examiné par le parlement, les organisations syndicales rappellent leur ferme opposition à celui-ci. Cette réforme ne répond pas aux enjeux actuels. Les questions d'emploi notamment pour les jeunes et les seniors, celles des inégalités hommes-femmes, de la pénibilité, d'un financement durable appuyé sur une autre répartition des richesses produites, non seulement ne sont pas traitées, mais font porter à plus de 85% les efforts sur les salariés.

La remise en cause des 60 ans avec le report à 62 et 67 ans des âges légaux va fortement pénaliser les salariés et notamment ceux ayant commencé à travailler jeunes, ceux ayant des carrières chaotiques et incomplètes, en particulier les femmes.

Les organisations syndicales considèrent aujourd'hui que rien n'est joué et appellent tous les salariés du privé et du public, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités à poursuivre la construction d'une mobilisation de grande ampleur et à faire du 7 septembre prochain une journée massive de grèves et de manifestations.

Le gouvernement et les parlementaires doivent entendre la mobilisation des salariés et répondre à leurs revendications pour d'autres choix en matière de retraites, d'emploi et de pouvoir d'achat. Les organisations syndicales se réuniront dès le 8 septembre pour analyser la situation et décider des suites unitaires à donner rapidement à la mobilisation.

BULLETIN D'ADHESION 2010 - 2011

S
N
U
i
p
p
(FSU)
95
A
D
H
E
S
I
O
N
2
0
1
0
/
2
0
1
1

NOM : M. Mme. Mlle

Prénom :

COTISATIONS 2010/2011

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Adresse personnelle (envoi des publications) :

Code Postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

e-mail :

Etablissement :

Date & Signature

Le SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser les publications éditées par l'organisation syndicale.

Je demande au Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC du Val d'Oise de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp Val d'Oise.

La cotisation syndicale ouvrira droit à un crédit d'impôt égal à 66 % du montant de la cotisation sur l'impôt sur les revenus 2011.

Exemple : Pour une cotisation de 100 euros : crédit d'impôt = 66 euros.

Cocher la case correspondant à votre situation

échelon	insit.	prof. écoles	prof. écoles hors classe
01		94,00	136,00
02		103,00	153,50
03		108,50	165,00
04		114,00	176,50
05		120,50	191,00
06	107,00	128,00	203,50
07	109,50	136,00	215,00
08	115,50	146,00	
09	121,00	155,50	
10	129,00	168,00	
11	141,00	181,00	

AJOUTER	en €
IPEMF, spécialisés	4,20 €
CPC	7,50 €
CPD	11,30 €
Direction 2 à 4cl.	4,40 €
Direction 5 à 9cl.	8,30 €
Direction 10cl. et+	11,00 €
Direction SEGPA	14,00 €
Direction EREA	33,00 €

- M1, M2 : 35,00 • AE, AVS, EVS : 50,00 •
- PES, Retraités : 94,00 • Mi temps : 75•
- Autres temps partiels, congés formation, CPA : au prorata de la cotisation de l'échelon
- PEGC : 0,51 % du salaire brut
- ➔ Pour toute situation particulière, contacter la section

Le montant de ma cotisation est :

Je paye avec 1 ou 4 chèques à l'ordre de SNUipp Val d'Oise

Je choisis le prélèvement BPRNP (remplir le formulaire ci-dessous et joindre un RIB).

Indiquer le nombre de prélèvements mensuels souhaités : (10 max d'octobre à juillet)

Je choisis le prélèvement reconductible

L'adhésion au SNUipp comprend les publications départementales et nationales du SNUipp et de la FSU.

TITULAIRE DU COMPTE

Nom et prénom

adresse

Code postal

Ville

COMPTE à DEBITER

Code Etablissement

Code guichet

N° de compte

Clé

Date

Signature

AUTORISATION de PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai directement le différend avec le créancier.

N° NATIONAL EMETTEUR

405.975

ORGANISME CREANCIER

SNUipp Val d'Oise

26 rue Francis Combe

95014 CERGY CEDEX

Etablissement teneur du compte (à compléter SVP)

Trop cher ! Non ! 66 % de la cotisation est déductible des impôts, et vous pouvez fractionner votre paiement en 10 mensualités.

Bulletin d'adhésion à retourner au SNUipp 95 - 26 rue Francis Combe - 95014 Cergy Cedex

Trop c'est trop : plus nombreux, plus forts...

Je n'attends pas : Je me syndique

SNUIPP

F
S
U